



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CORSE DU SUD

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°2A-2017-009

PUBLIÉ LE 25 JANVIER 2017

Sommaire

Direction des Ressources Humaines et des Moyens

2A-2017-01-25-002 - BUREAU DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE -
arrêté portant subdélégation de signature à Mme Sandrine RAFFAELLI, Chef du bureau
de gestion opérationnelle à la Direction Départementale de la Sécurité Publique de la
Corse-du-Sud (2 pages)

Page 3

Direction des Ressources Humaines et des Moyens

2A-2017-01-25-002

BUREAU DE LA COORDINATION

INTERMINISTERIELLE - arrêté portant subdélégation de signature à Mme Sandrine RAFFAELLI, Chef du bureau de gestion opérationnelle à la Direction Départementale de la Sécurité Publique de la Corse-du-Sud



PREFET DE LA CORSE DU SUD

Direction Départementale
de la Sécurité Publique
de la Corse-du-Sud

Arrêté n°
portant subdélégation de signature

25 JAN. 2017

Le Directeur Départemental Adjoint de la Sécurité Publique de Corse du Sud

Vu le décret n°2088-633 du 27 juin 2008 relatif aux attributions et à l'organisation des Directions Départementales de la Sécurité Publique ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret du Président de la République du 21 avril 2016 nommant Monsieur Bernard SCHMELTZ, en qualité de Préfet de Corse, Préfet de la Corse du Sud

Vu l'arrêté du ministre de l'intérieur n°DRCPN/ARH/CR/244 du 30/03/2015 nommant M. Gilles BERNARD, Directeur départemental adjoint de la sécurité publique et commissaire central adjoint à Ajaccio ;

Vu l'arrêté du ministre de l'intérieur n°DRCPN/ARH/CR/0351 du 06 juillet 2016 portant admission à la retraite de Monsieur Patrice VAIENTE, Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central à Ajaccio à compter du 25 janvier 2017 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2A-2017-01-25-001 du 25 janvier 2017, portant délégation de signature à **Monsieur Gilles BERNARD**, Directeur Départemental Adjoint de la Sécurité Publique de Corse du Sud et commissaire central à Ajaccio ;

Sur proposition du Directeur Départemental Adjoint de la Sécurité Publique de Corse du Sud ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er}: Subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer à ma place, en cas d'absence ou d'empêchement, certains actes concernant la gestion courante du budget alloué par le Ministère de l'Intérieur et pour les besoins de la Direction Départementale de la Sécurité Publique les documents:

- Relatifs à la validation des décisions de dépenses pour la somme maximale de :
1000 euros,
- Relatifs à l'ordre de payer au comptable pour la somme maximale de :
1000 euros,
- Relatifs à la vérification et à la validation du service fait

ARTICLE 2: Subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer à ma place, en cas d'absence ou d'empêchement, les documents relatifs à la gestion quotidienne des Ressources Humaines,

- Bordereau d'envoi
- Avis médicaux
- Attestations
- Courriers

ARTICLE 3 : Subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer à ma place, en cas d'absence ou d'empêchement, les documents liés à gestion courante des différentes unités composants son service : le Bureau de Gestion Opérationnelle

- Ressources Humaines
- Budget
- Logistique
- Maintenance
- Géopol

ARTICLE 4 :

Au chef de service suivant :

Madame Sandrine RAFFAELLI, Secrétaire Administratif, Chef du Bureau de Gestion Opérationnelle.

Article 5 : L'arrêté n°16-921 du 17 mai 2016 portant délégation de signature à Monsieur Patrice VAIENTE, Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central à Ajaccio est abrogé à compter du 25 janvier 2017

ARTICLE 6 : Le Directeur Départemental Adjoint de la Sécurité Publique de Corse du Sud est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Corse du Sud.

Fait à Ajaccio, le 25 janvier 2017

Pour le Préfet, et par délégation,
Le Directeur Départemental
de la Sécurité Publique
de Corse du Sud,

Gilles BERNARD

Gilles BERNARD
Directeur Départemental Adjoint
de la Sécurité Publique de Corse-du-Sud

